

APPEL A CANDIDATURES

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDD, à temps complet :**

UN TECHNICIEN GDS-A (H/F)

ROME : A1301

Le(la) Technicien Conseil du Service Groupement de Défense Sanitaire aura pour mission de participer à l'amélioration de la productivité des élevages et au bon suivi sanitaire dans les filières bovines, ovine/caprine, cervidé, porcine, avicole et équine.

Il/elle conseillera et accompagnera les éleveurs dans le suivi de leur exploitation et de leur production.

Pour les élevages bovins et ovin/caprin, il/elle contribuera spécifiquement au suivi des troupeaux pour les trois thèmes prioritaires : identification généralisée, gestion de la tique du bétail, suivi des maladies bovines réputées non contagieuses, gestion des parasites digestifs.

Il/elle facilitera le transfert d'informations entre les éleveurs et les partenaires des filières dans les domaines suivants :

- Valorisation des données d'identification (IPG)
- Amélioration de la productivité numérique
- Conduite alimentaire
- Classification des abattages
- Mission et travaux en relation avec les organisations professionnelles, notamment, les syndicats professionnels, les UPRA

Localisation :

- Province Sud, bureau basé à Nessadiou
- Déplacements occasionnels possibles sur l'ensemble du Territoire

Profil souhaité :

- BAC+3, type licence professionnelle, option production animale appréciée ou BAC+2 avec expérience professionnelle probante sur un poste similaire.
- Expérience professionnelle réussie de trois ans minimums dans le domaine des compétences fortement souhaitée.
- Permis B obligatoire

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser, au plus tard **Dimanche 1^{er} Mars 2026**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Directeur Général,



Guylain DECOUDENHOVE